

Guide Pratique du **tri** et de la **collecte**



**Nouvelles
collectes**

**Nouvelles
consignes**



**Ce qui
change
chez vous !**



André PAILLAS

Président du SICTOM
du Haut-Béarn
Vice-Président de Valor Béarn



Depuis sa création en 1978, le SICTOM du Haut-Béarn s'attache à apporter un service de qualité aux habitants du territoire, tout en respectant les enjeux économiques et environnementaux.

Aujourd'hui, il entend s'adapter aux évolutions majeures qui lui sont proposées en termes de tri, de collecte et de traitement.

En conséquence, le SICTOM du Haut-Béarn fait évoluer son organisation :

En proposant une simplification des consignes de tri grâce au nouveau centre de tri de Valor Béarn. Désormais tous les emballages se trient, de plus les papiers seront collectés en mélange avec les emballages.

En réorganisant les tournées de collectes pour apporter un service adapté à chaque type d'habitat tout en répondant aux exigences de sécurité.

En maîtrisant les coûts et en harmonisant la fiscalité (TEOM) pour plus de solidarité.

Ce guide vous accompagnera en vous expliquant les nouvelles modalités de collectes, les nouvelles consignes de tri, et plus encore, pour une meilleure gestion de vos déchets.

Je vous adresse mes remerciements les plus chaleureux pour votre engagement au côté du SICTOM du Haut-Béarn.

Au sommaire

Nouvelles collectes
Vous habitez :

4 **Oloron S^{te}-Marie**
Centre

5 **Oloron pavillonnaire**
& 1^{ère} couronne

6 **2^{ème} couronne**
Bourgs

7 **2^{ème} couronne**
Hors Bourgs

8-9 **Le Mémo-Tri**
détachable

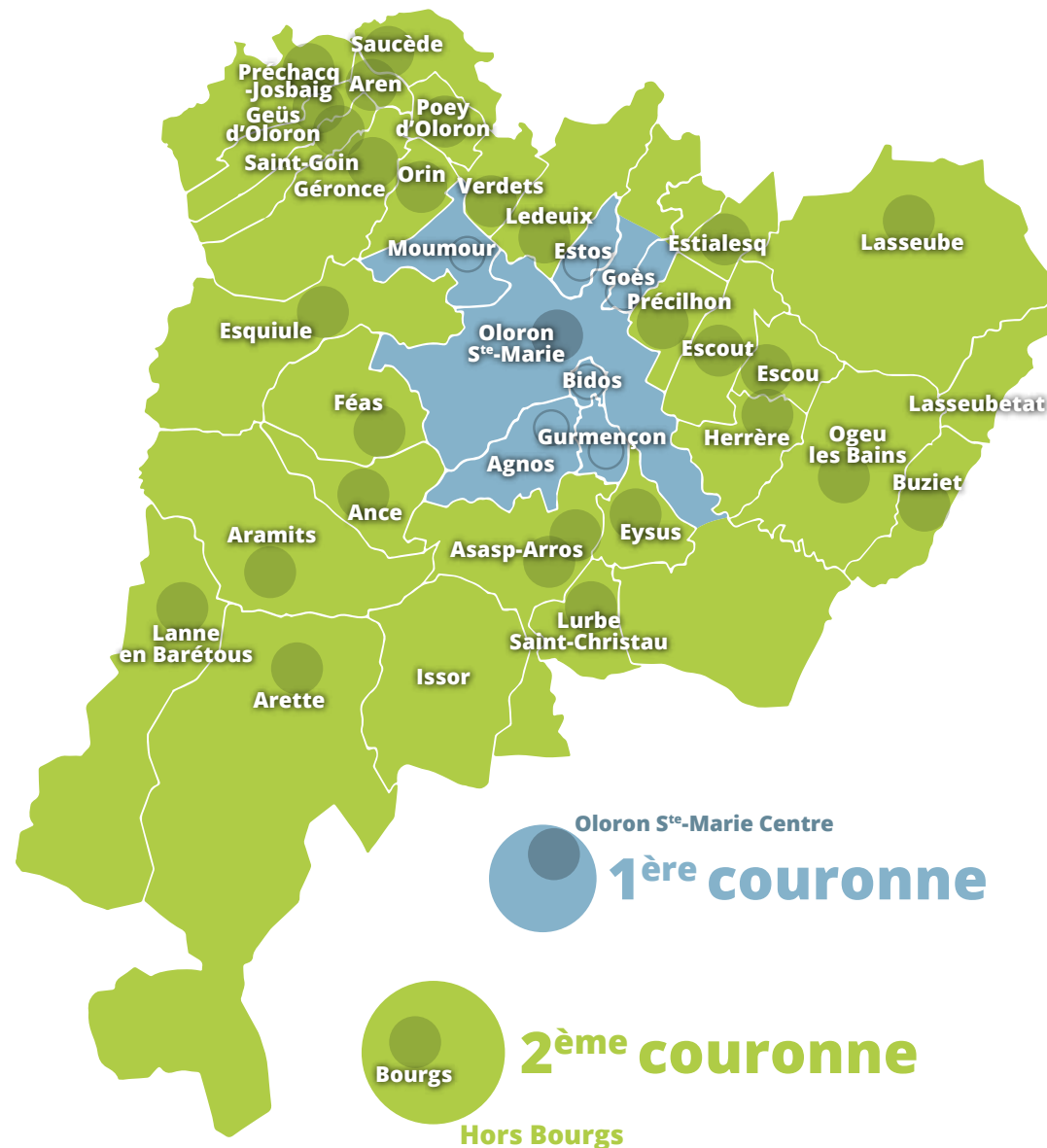
10 **Les nouvelles**
consignes

12 **Les Déchèteries**

15 **La prévention**
des déchets

Nouvelles collectes

Les zones de collecte



Vous
habitez

**Oloron
St^e-Marie
Centre**

Vous
habitez

**1^{ère} couronne
Pavillonnaire**

Pourquoi une « zone centre » ?

Cette zone d'habitat dense présente des problèmes de stockage des déchets et d'encombrement des trottoirs. La fréquence de collecte est donc plus importante qu'ailleurs.

**Collecte
sélective
(sacs jaunes)**

1 fois / semaine



**Collecte des
ordures ménagères
(sacs noirs)**

2 fois / semaine



**Collecte
sélective
(bacs jaunes)**

1 fois / 15 jours

**Pourquoi dois-je déposer mes
emballages « en vrac » ?**

Grâce au bac jaune, distribué à tout foyer pavillonnaire, le sac jaune est désormais inutile !

**Collecte des
ordures ménagères
(sacs noirs)**

1 fois / semaine



**Agnos
Bidos
Estos
Goès
Gurmençon
Moumour
Oloron
St^e-Marie**

4

Pour connaître votre zone de collecte en détail, rendez-vous sur www.sictom-hautbearn.com

5

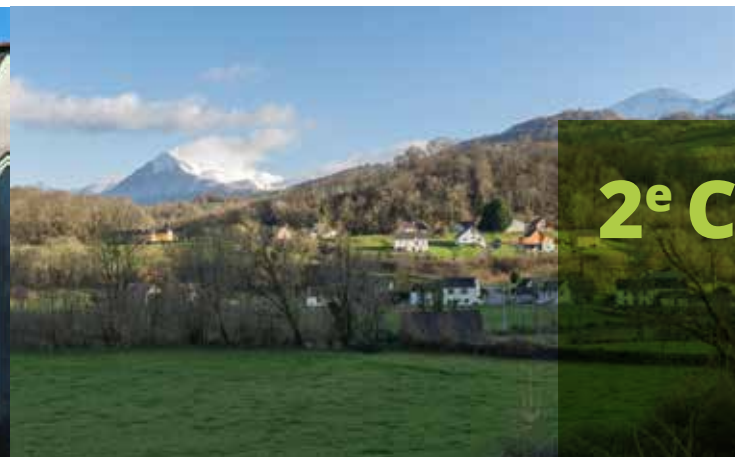
Vous habitez

2^e Couronne Bourgs



Vous habitez

2^e Couronne Hors Bourgs



Ance
Aramits
Aren
Arette
Asasp-Arros
Buziet
Escou
Escout
Esquiüle
Estialescq
Eysus
Féas
Géronce
Geüs d'Oloron
Herrère
Lanne-en-Barétous
Lasseube
Ledeuix
Lurbe-Saint-Christau
Ogeu-les-Bains
Orin
Poey d'Oloron
Préchacq-Josbaig
Précilhon
Saint-Goin
Saucède
Verdets

**Collecte
sélective
(sacs jaunes)**

**en porte à porte
1 fois / semaine**



**&
Le même jour**

**Collecte des
ordures ménagères
(sacs noirs)**

**en porte à porte
1 fois / semaine**



Pourquoi des collectes simultanées ?

L'habitat rural induit des distances importantes à parcourir, donc des coûts importants. Les camions disposent d'une benne bi-compartmentée pour collecter le même jour et éviter ainsi un deuxième passage.

**Collecte
sélective
(sacs jaunes)**

**Collecte des
ordures
ménagères
(sacs noirs)**

**en points de
regroupement
1 fois / semaine**



Ance
Aramits
Aren
Arette
Asasp-Arros
Baget d'Oloron
Buziet
Escou
Escout
Esquiüle
Estialescq
Eysus
Faget d'Oloron
Faget de Goès
Féas
Géronce
Geüs d'Oloron
Herrère
Issor & Issor Bourg
Lanne-en-Barétous
Lasseube
Lasseubetat & bourg
Ledeuix
Lurbe-Saint-Christau
Ogeu-les-Bains
Orin
Poey d'Oloron
Préchacq-Josbaig
Précilhon
Saint-Goin
Saucède
Verdets

Pour connaître votre zone de collecte en détail,
rendez-vous sur **www.sictom-hautbearn.com**

Mémo-Tri

à
détacher

Cochez vos jours de collecte



Ordures ménagères

L M M J V

Sacs ou bacs jaunes

L M M J V

H Hebdomadaire

15 Tous les 15 jours

Emballages en verre

Bouteilles



Pots et bocaux



Ordures ménagères



Emballages en métal, papier, carton, plastique

Cartonnettes, briques



Bouteilles et flacons



Conserves, bidons, aérosols, barquettes, capsules



+ Tous les papiers

Nouveau

+ Tous les autres emballages en plastique



ou



Un doute, une question sur le tri ?

05 59 39 55 10 www.sictom-hautbearn.com

Le SICTOM du Haut-Béarn s'engage avec  ECO EMBALLAGES pour le tri et le recyclage : www.ecoemballages.fr

Extension des consignes

Plus d'infos sur : www.consignesdetri.fr

Désormais, je trie en +

Tous les autres emballages en plastique



ou



Barquettes



Pots
(crème, yaourt)



Barquettes en
polystyrène



Sachets



Sacs



Boîtes



Les petits emballages en métal



Barquettes en
aluminium



Blisters de
médicaments



Capsule
de café

Pourquoi ces nouvelles consignes n'interviennent qu'aujourd'hui ?

Jusqu'à présent, pour des raisons techniques seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être triés. Mais aujourd'hui grâce au nouveau centre de tri de Valor Béarn et à Eco Emballages des solutions ont été trouvées et de nouvelles filières de recyclage sont nées. Désormais, pour recycler plus, et donc faire plus d'économies... il suffit de trier tous les emballages !

10

Zoom sur... le verre



Ecologique

Il se recycle à l'infini.

Economique

1 Tonne de verre recyclé coûte 20 €.

1 Tonne de verre dans les ordures
coûte 300 €.

Facile

Avec 120 colonnes à verre sur tout le territoire...

Il y en a forcément une proche de chez vous !

info

Pour des raisons de sécurité et d'usure du matériel, le verre sera toujours collecté en apport volontaire dans les colonnes.

Rappel des déchets refusés

Vitre, miroir, vaisselle (assiette, verre, pichet...),
pot en terre cuite, lampe et ampoule ...

Tous ces déchets sont à apporter en déchèterie.

+ les papiers

Tous les papiers se trient et se recyclent !

Plus d'infos sur
www.ecofolio.fr



Nouveau

Maintenant **tous
les papiers** sont
à mettre **avec les
emballages !**



Publicités
Prospectus



Journaux
Magazine



Courriers
Lettres



Catalogues
Annuaire



Livres
Cahiers



Feuilles
Enveloppes



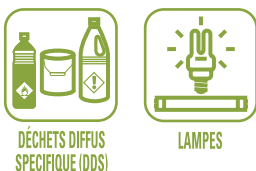
ou

11

Les déchèteries

Pour trier et valoriser un maximum de déchets, rendez-vous dans l'une des 7 déchèteries à votre service !

les déchets acceptés



les Horaires

Oloron Z.A. Lanneretonne - 05 59 36 02 64

Lundi : 14h-18h
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 10h-12h / 14h-18h
Dimanche : 9h30 – 12h30

Ledeux Rte de Verdets - 05 59 36 08 24

Lundi : 10h-12h
Mercredi, vendredi et samedi : 14h-18h

Gabarn Parc d'Activités - 05 59 39 11 08

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Samedi : 10h-12h / 14h-18h

Soeix Rte des Crêtes

Mercredi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h

Josbaig Rd point de Geüs - 05 59 88 05 01

Mercredi : 15h-19h
Samedi : 9h-13h

Aramits Rte du Camping - 05 59 34 67 97

Mercredi : 15h-18h
Samedi : 10h-12h / 15h-18h

Lasseube Rte de Bélair - 05 59 04 22 97

Mercredi : 14h-18h
Samedi : 14h-18h

A savoir

N'hésitez pas, en cas de doute, à faire appel à l'agent de déchèterie. Il est à votre service pour vous conseiller afin de trier correctement vos déchets !

Les déchets spécifiques des particuliers



Tous à la déchèterie !

Les déchets issus des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage sont à apporter en déchèterie.



Bricolage et Décoration



Jardinage



Produits spécifiques de la maison



Cheminée et Barbecue,
Entretien du véhicule,
Entretien de la piscine...

Sont interdits



Les matériaux souillés...



Les produits non identifiés

TOUS les déchets des professionnels

Pour en savoir plus

www.mesdechetspecifiques.com

Les piles

Toutes les piles et petites batteries se recyclent. Pour cela **il faut les déposer en déchèterie.**



Les déchets électriques et électroniques

Que dois-je faire de mes anciens appareils ?

Vous pouvez déposer tous vos appareils électriques hors d'usages :
(petits et grands)



En déchèterie



En magasins
(à l'accueil ou lors de livraison d'un nouvel appareil)



Dans une association de l'économie sociale et solidaire
(voir page suivante)

Quelles sont les lampes qui se recyclent ?



Déposez vos lampes en déchèterie ou rappez-les dans un magasin qui en vend.



info

Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole « poubelle barrée », signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans le conteneur à verre.

La prévention des déchets

Le tri sélectif à la maison et le tri en déchèterie ne sont pas les seuls moyens de réaliser des économies...

Comment réduire les dépenses ? En réduisant les déchets !

En compostant vos déchets de cuisine et de jardin !

Simple et écologique, **grâce au composteur mis à disposition gratuitement par le SICTOM du Haut-Béarn.**

Contactez-nous au 05 59 39 55 10



En donnant plutôt qu'en jetant !



LE RELAIS

Le don ne génère aucune dépense de traitement et participe à une économie solidaire !

Textile, linge et chaussures : Déposez dans l'une des 40 bornes du Relais sur le territoire, vos vêtements usés ou démodés dans des sacs fermés.

Plus d'infos : www.lerelais.org

Vêtements, jouets, vaisselle, meubles, électroménager...

Pensez aussi aux associations

(Croix Rouge, Secours Catholique, Secours Populaire, ...) **ou structures d'insertion** (Recycléco, Emmaüs, ...) **ils donneront une deuxième vie à vos objets !**

Pour une collecte efficace !

Consignes à respecter pour optimiser les opérations de collecte :

Utilisez **des sacs de 30 à 50 l maximum**



Sortez votre conteneur de préférence lorsqu'il est plein



Sortez-le impérativement la veille au soir du jour de collecte
(Les horaires de passages pouvant varier)



Présentez votre conteneur **au plus près de la route, en bordure du trottoir, poignée tournée vers la rue.**



Rentrez-le après le passage du camion



Attention au stationnement gênant les jours de collecte (Compte tenu des dimensions des véhicules de collecte)



d'infos sur notre nouveau site Internet

www.sictom-hautbearn.com

Un doute, une question sur le tri ?

05 59 39 55 10

Les déchets de soin piquants, coupants, tranchants (PCT) des particuliers

En aucun cas les déchets de soin des particuliers ne doivent être jetés avec les ordures ménagères. **J'utilise les boîtes à aiguilles gratuites DASTRI à récupérer chez mon pharmacien.** Une fois pleine, j'apporte ma boîte en déchèterie ou chez un pharmacien agréé.



Conception graphique
Pierre-Emmanuel MICHEL
www.pierremm.com

IMPRIM'VERT®
Imprimé sur papier recyclé
par l'imprimerie Charont